

RÉSOLUTION 29-6

RÉSOLUTION SUR L'OURAGAN KATRINA

ATTENDU QUE les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et les premiers ministres de l'Est du Canada prennent acte que l'ouragan Katrina a touché la côte du Golfe du Mexique durant leur 29^e Conférence, tenue à St. John's;

ATTENDU QU'il est prévu que l'ouragan Katrina, qui pousse des vents de 135 milles à l'heure et une onde de tempête pouvant aller de 15 à 25 pieds, causera des dommages majeurs;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada témoigne de sa profonde inquiétude et offre ses prières pour la sécurité des populations des États de la Floride, de l'Alabama, de la Louisiane et du Mississippi;

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE la Conférence souhaite du fond du cœur que les pertes de vies, les blessures et les dommages matériels soient réduits au minimum;

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE la Conférence se tient prête à prendre part aux activités de secours et de reconstruction, dans la mesure du possible.

Adoptée à la 29^e Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, à St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador, le 29 août 2005.

Danny Williams
Premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador
Coprésident

Donald L. Carcieri
Gouverneur du Rhode Island
Coprésident